



HAL
open science

L'expérience des discriminations, frein ou support d'engagement dans les quartiers populaires ? Une perspective comparée France-Québec

Marion Carrel, Sümbül Kaya, Anaïk Purenne

► To cite this version:

Marion Carrel, Sümbül Kaya, Anaïk Purenne. L'expérience des discriminations, frein ou support d'engagement dans les quartiers populaires ? Une perspective comparée France-Québec. Congrès de l'Association française de science politique, Jul 2017, Montpellier, France. hal-01775135

HAL Id: hal-01775135

<https://hal.science/hal-01775135>

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Congrès AFSP Montpellier 2017

Section thématique 50 « Expériences des discriminations, sentiment d'injustice et engagements dans les quartiers populaires », organisée par Samir Hadj Belgacem et Sandrine Rui.

Marion Carrel, Université de Lille 3-CeRIES, affiliée au CEMS-IMM-EHESS
marion.carrel@univ-lille3.fr

Sümbül Kaya, IFEA /Université de Lille-CERAPS-UMR CNRS 8026
kayasumbul@hotmail.com

Anaïk Purenne, Université de Lyon-ENTPE-CNRS-UMR 5600 EVS
anaik.purenne@entpe.fr

L'expérience des discriminations, frein ou support d'engagement dans les quartiers populaires ?

Une perspective comparée France-Québec

Introduction

S'inscrivant dans une recherche collective en cours¹, cette communication s'intéresse à l'expérience des discriminations dans les quartiers populaires et aux formes plurielles d'engagement que cette expérience ordinaire peut alimenter. Fortement médiatisés et objet de critiques virulentes de la part de mouvements plus anciens qui dénoncent les risques de « communautarisme », de nombreux mouvements protestataires ont émergé ces dernières années², avec comme caractéristique commune de réunir « des individus sur la base de leur expérience du racisme et de la discrimination raciale. (...) Ces associations se distinguent ainsi des mobilisations contre le racisme des années 1980,

¹ Cette recherche est réalisée dans le cadre de l'ANR EODIPAR « Experiences Of Discrimination, Participation and Representation » (dir. Julien Talpin, Ceraps/ Lille 2), centrée sur les discriminations à caractère racial, religieux et territorial. L'enquête est collective : ainsi sur les terrains mobilisés dans la communication, l'enquête par observations et entretiens a été effectuée par les trois auteurs de la communication aux côtés d'Houda Asal (à Montréal-Nord), d'Alexandre Pietre (à Villepinte) et a bénéficié des conseils de Camille Hamidi et Angéline Escafré-Dublet (à Vaulx-en-Velin).

² En France par exemple, le Mouvement des Indigènes de la République s'est constitué en 2005, le Conseil Représentatif des Associations Noires en 2005, la Brigade antinérophobie en 2010, le Collectif stop le contrôle au faciès en 2011.

(...) en ce qu'elles sont portées par des acteurs se mobilisant 'en tant que victimes' (Laplanche-Servigne, 2014 : 143).

Pourtant, l'expérience discriminatoire apparaît *a priori* peu propice à de tels engagements. Plusieurs facteurs font en effet obstacle au constat et, partant, à la dénonciation des discriminations ou des stigmatisations³. Ces raisons tiennent tout d'abord au caractère diffus, invisible de ces expériences. Le caractère systémique des discriminations impose, pour pouvoir les dénoncer, de « visibiliser l'invisible » (Bellot, *et al.*, 2013). L'enquête TeO Trajectoires et origines montre d'ailleurs la sous-déclaration des discriminations, lorsque la question posée est générale, et les précautions méthodologiques à prendre pour inclure les déclarations, beaucoup plus nombreuses, de traitements injustes dans des situations concrètes⁴. Les comportements racistes ou discriminants sont de fait difficilement interprétables, ne passent pas nécessairement par le langage et constituent une épreuve identitaire complexe, de telle sorte que même les individus les plus politisés peinent parfois à appréhender et qualifier comme telles des expériences vécues de discrimination (Lamont et al, 2016 ; Dubet et al, 2013). Parmi les obstacles à la politisation de cette expérience, on peut également souligner l'enjeu qu'ont certaines victimes de discrimination à ne pas rendre visibles ces injustices. Par exemple, à Vaulx-en-Velin, certaines victimes de discriminations répétées et les verbalisant comme telles, mettent en même temps en avant l'impératif de ne pas « trop en faire » à ce sujet pour éviter l'accusation d'alimenter une « culture de la victimisation » et le risque de repli sur le groupe ethnique, voire dans une culture « anti-blanc ». C'est le cas de Job⁵, militant communiste, qui a subi ces discriminations dans le rapport à la police et l'accès au logement mais souligne le risque que la « question raciale » dérive l'attention d'autres enjeux prioritaires à ses yeux, comme la « question sociale »⁶.

Si ces obstacles ne doivent pas être minimisés, l'expérience des discriminations fournit pourtant dans de nombreux cas des raisons d'agir et des « ressources épistémiques » ordinaires pour y faire face. Dans la recherche effectuée par l'équipe de Michèle Lamont aux USA, au Brésil et en Israël, si les réactions d'isolement, de silence ou de gestion individuelle de réduction du stigmate sont nombreuses, la réaction la plus courante aux discriminations est d'ailleurs « *confront* », catégorie qu'on pourrait traduire par « confrontation » et qui recouvre la dénonciation individuelle, le recours au juridique et la mobilisation collective (Lamont et al., 2016, p. 10). Si l'on centre précisément l'analyse sur la mobilisation, davantage que sur l'expérience, peut-on avancer dans la compréhension du passage à l'action des victimes de discrimination, lorsqu'elles se mettent à dénoncer et agir collectivement contre ces phénomènes ? A quelle(s)

³ Les deux notions renvoient à deux réalités distinctes mais de fait souvent associées dans les récits des acteurs comme dans les analyses des chercheurs (cf. Lamont et al, 2016 et Dubet et al, 2013).

⁴ En effet, l'enquête met en évidence « une tendance à la sous-déclaration des discriminations lorsque la question posée est générale, l'enquête TeO permet néanmoins d'établir une validation emboîtée des questions sur les discriminations : la question générale sur les discriminations vécues (dite de « discrimination auto-déclarée ») est validée par sa cohérence avec les questions sur les traitements injustes dans des situations concrètes (dites de « discrimination situationnelle »), celles-ci étant à leur tour validées par leur cohérence avec les inégalités objectivement observées, notamment dans le domaine de l'emploi ». (Beauchemin *et al.*, 2015 : p. 609).

⁵ Tous les entretiens avec les habitants des différentes villes qui sont étudiées dans cette recherche sont anonymisés (à l'exception de Laetita, fondatrice de Zonzon 93, parce qu'elle a raconté sa trajectoire dans de nombreux médias – voir *infra*).

⁶ Entretien réalisé dans le cadre de la recherche participative menée avec les jeunes d'un centre social de Vaulx-en-Velin.

condition(s) l'expérience de la discrimination constitue-t-elle un support à l'engagement contre les discriminations ? La dénonciation ou l'acceptation des discriminations n'est pas seulement affaire de dispositions et de ressources individuelles : le sentiment d'appartenance à un groupe, la rencontre avec des militants ou le fait d'être touché.e personnellement par une bavure policière, tout autant que les imaginaires politiques qui mettent en scène cette identité collective, constituent des variables importantes pour rendre compte de la plus ou moins forte propension des personnes à dénoncer ces pratiques. Un autre facteur d'engagement contre les discriminations renvoie à l'existence d'une « arène publique », qui peut s'incarner dans des collectifs mobilisés contre les discriminations, l'existence d'un arsenal juridique, d'articles de presse, de recherches scientifiques ou encore de politiques publiques dédiées (Cefaï, 2002). Cette publicisation de la discrimination est variable selon les contextes et les imaginaires politiques nationaux. A ce titre, on doit intégrer à l'analyse la différence, dans la perception et la réaction aux expériences de discriminations, entre l'imaginaire interculturel dominant au Québec qui a conduit à l'adoption des « accommodements raisonnables » et l'imaginaire républicain « color-blind » en France, où « la lutte contre les discriminations n'a pas eu lieu » (Simon, 2015). On peut également se demander si, à l'intérieur de cette échelle nationale, le contexte local a une influence sur l'engagement des victimes de discrimination : l'existence de politiques publiques municipales ou de collectifs engagés contre les discriminations change-t-elle par exemple la donne à Vaulx-en-Velin ou Villepinte ? Enfin, cette communication propose d'intégrer à l'analyse les pratiques de résistance à bas bruit relevant de la « politicit  » (Merklen, 2009) ou de l'infra-politique des groupes subalternes (Scott, 2008), car il nous semble qu'elles constituent à la fois le terreau des mobilisations et la forme la plus répandue de lutte contre les discriminations dans les quartiers populaires.

Dispositif et terrains d'enqu te

La communication s'appuie sur une enqu te sur les expériences de discriminations principalement ethno-raciales et territoriales, dans les quartiers populaires fortement ségrégués de Villepinte, de Vaulx-en-Velin et de Montr al-Nord. Les discriminations de genre et de religion sont  galement pr sentes sur ce terrain : une bonne partie du corpus d'entretiens est constitu  de femmes, majoritairement musulmanes, qui font donc l'exp rience du cumul des stigmates. L'enqu te ethnographique combine l'observation ethnographique et la passation d'entretiens. Au total, soixante-treize entretiens de type r cits de vie ont  t  r alis s aupr s d'habitants sur les trois sites travaill s dans cette communication. L'enqu te a  galement pris la forme d'observations de mobilisations associatives et d'entretiens avec les militants de ces associations, et d'entretiens aupr s des pouvoirs publics. S'y ajoutent les mat riaux d'observation issus d'une recherche participative men e depuis septembre 2016 avec une quinzaine de jeunes de Vaulx-en-Velin⁷.

Plan

⁷ Ce type de relation d'enqu te qui fait appel   des « pairs » pour la r alisation d'entretiens est souvent mobilis  pour favoriser la confiance des personnes interrog es (Robin *et al.*, 2014). Si l'enjeu de gagner la confiance des interview s importe effectivement pour que des personnes acceptent d' voquer leur v cu discriminatoire (Noel, 2010), il s'agissait ici davantage, en marge de la recherche acad mique r alis e dans le cadre de l'ANR, de construire un dispositif permettant de constituer des « contre-publics subalternes »   m me de « prendre part »   la d finition des probl mes qui les concernent (Fraser, 2011).

Les données recueillies confirment l'importance du capital culturel et de la socialisation familiale dans l'engagement dans des formes conventionnelles de politisation (Partie I), tout en montrant que d'autres facteurs « dynamiques » liés aux trajectoires des individus jouent également un rôle de catalyseur (Partie II). Mais le caractère horizontal et inclusif des actions collectives (attention accordée à l'expérience vécue, à l'humour, au *care*, articulation entre savoir et pouvoir, etc.) semble favoriser également l'engagement, tout en dénotant d'un rapport particulier au politique (Partie III).

1. Le rôle du capital culturel et de la socialisation familiale dans l'engagement dans des formes conventionnelles de politisation

La littérature sur les mouvements sociaux a depuis longtemps montré que les personnes et les groupes les moins dotés en ressources et en capital culturel peinent à s'engager dans des actions protestataires et à s'inscrire dans le débat public. Leur mobilisation relève plutôt de l'« improbable » (Chabanet et al., 2011 ; Collovald, Mathieu, 2009 ; Mathieu, 1999). En matière de stigmatisation et de discrimination, si certains travaux montrent que l'expérience est vécue de manière relativement similaire dans toutes les classes sociales, ils soulignent cependant que les membres des classes moyennes espèrent et réclament davantage le respect que ceux des classes populaires (Lamont *et al.*, p. 76).

Nous trouvons ainsi de fait une proportion importante de personnes diplômées, ou dont les parents sont détenteurs de diplômes universitaires, parmi les personnes qui dénoncent et s'engagent contre les discriminations. Pour les plus dotés en capital scolaire, qui discutent de ces choses-là en famille, le choc identitaire que représente l'épreuve des discriminations semble de surcroît comme assourdi ou mis à distance par une connaissance préalable du monde. Cette capacité réflexive leur permet d'éviter la violence de « l'expérience totale », qui conduit à lire le monde social au seul prisme de la discrimination (Dubet et al., 2003). C'est ce qu'explique par exemple Asma à Villepinte, qui passait sa vie d'écolière à la bibliothèque et fait la relation entre son amour des livres, l'ouverture que cela lui procurait et le fait de ne pas avoir été trop ébranlée par le premier choc de racisme à 15 ans lors d'un voyage scolaire à Strasbourg. D'ailleurs, elle en a davantage voulu aux adultes de l'association qui les accompagnaient, d'avoir réagi mollement, qu'aux jeunes Strasbourgeois qui les insultaient : « *C'était eux, les adultes* » (Asma, entretien, p. 39). Arrivée enfant des Comores à Dunkerque, Asma a grandi dans une famille monoparentale qui a déménagé plusieurs fois au gré de l'attribution de logements sociaux, des 4000 à La Courneuve au quartier Pasteur à Villepinte. Titulaire d'une licence 2 de droit, une trajectoire universitaire stoppée par des soucis d'accès aux papiers français couplé au fait d'avoir dû s'occuper de ses petits frères pendant de longs mois, très engagée au sein de Zonzon 93, elle analyse elle-même l'importance de la profession d'origine et de l'engagement politique passé de sa mère dans sa perception et son engagement contre les discriminations :

« Y'avait une autre Noire dans ma classe. Elle, par contre, c'était pas la même chose hein ! Je sentais quand même que... Je pense que c'est peut-être aussi parce que j'étais beaucoup plus, entre guillemets, ... Enfin, quand t'es meilleure à l'école, je crois que les gens font pas forcément attention. Je suis arrivée des Comores mais ma mère, aux Comores, elle était institutrice... Enfin, en tout cas, j'ai jamais eu de soucis quand j'étais à Dunkerque (...) A Villepinte, j'ai rencontré

Laetitia [fondatrice de Zonzon 93] parce qu'elle était ma voisine. Elle a d'abord parlé avec ma maman. Bon, faut dire que ma mère elle a été très longtemps inscrite au Parti Communiste Français, à Aubervilliers, parce que c'était un bastion communiste, et puis bon ! Mais moi, j'ai jamais cru en la politique, en fait... » (Entretien avec Asma, 28 ans, membre de Zonzon 93, Villepinte)

C'est l'importance de la socialisation familiale qu'exprime également Sarah, en évoquant les effets de la recherche participative à laquelle elle participe à Vaulx-en-Velin :

« Au début, il y avait des jeunes du groupe aussi qui pensaient que les discriminations, c'était un peu normal, enfin une banalité. Et quand ils ont vu qu'ils avaient des droits, ils ont changé de point de vue. Moi j'ai toujours su qu'il y avait des discriminations, déjà en regardant la télé. Mais certains ont des parents qui ne savent pas lire, pas écrire. J'ai une copine comme ça et elle sent que elle, elle va devoir travailler dix fois plus que les autres, ceux qui ont des parents qui travaillent au contact des gens, qui ont des contacts extérieurs qui ont des liens en dehors du quartier. Ma mère, elle a fait des études et elle va mieux comprendre. » (Entretien avec Sarah, 16 ans, lycéenne, Vaulx-en-Velin)

C'est aussi le cas de William, un militant associatif titulaire d'un doctorat et dont le père était instituteur, qui se décrit comme ayant toujours eu « un certain goût, une certaine envie de motivation pour les études » dans le quartier par rapport à d'autres. Engagé très jeune, il deviendra l'un des porte-parole du comité Thomas Claudio portant le nom d'un jeune décédé à Vaulx-en-Velin en 1990. Sa socialisation politique familiale a des effets sur son engagement personnel notamment par la transmission familiale de certains récits :

« J'ai été marqué par les événements africains, en particulier en Côte d'Ivoire, dans ma famille personnellement y'a des grands oncles, des tantes, des grands-tantes qui ont été dans des mouvements de contestation de ce qu'on appelle la Françafrique [...] Pendant des années c'était des partis uniques, et moi dans ma famille il y avait eu des histoires de déportations, des gens qui avaient été mis en prison, y avait aussi des histoires que nous racontaient mes tantes sur des arrières grands oncles eux qui s'étaient battus pour la France en 14-18 dont on n'avait pas revu les corps, en 39-45 qui n'étaient pas revenus. Et ça, c'est toujours resté dans ma mémoire [...] Nos parents nous racontaient ça ». (Entretien avec William, 49 ans, militant, Vaulx-en-Velin)

A Montréal-Nord également, on retrouve le lien entre socialisation familiale, capital culturel et engagement dans des formes conventionnelles de politisation, au sens de la proximité avec les partis politiques et de la connaissance des débats médiatiques sur le sujet. Zach par exemple, 22 ans, évoque ses parents Haïtiens ayant migré au Québec pour fuir la dictature dans les années 70. Enseignant et étudiante, ils ont réussi à passer de la condition ouvrière à la classe moyenne supérieure à Montréal. Brillant scolairement - Zach vient de finir le CEGEP sciences sociales et va s'inscrire à l'université en science politique ou en droit - il est politisé sur les questions de discrimination : il connaît les collectifs mobilisés sur ces enjeux et la Commission Bouchard-Taylor, a signé la pétition pour une commission contre le racisme systémique, lit beaucoup sur le sujet et s'engage dans diverses associations, dont le Café jeunesse multiculturel. Pour lutter contre les discriminations, il oscille entre une posture libérale (ne pas se victimiser, réussir à l'école, montrer l'exemple) et l'action politique (commission contre le racisme structurel, recours au juridique, etc.)

Les conditions de vie jouent également un rôle non négligeable dans la propension plus ou moins grande à dé-singulariser son expérience (Dubet et al. 2013 ; Lamont et al, 2016). Il est plus facile de dénoncer les discriminations et s'engager quand on est sur une trajectoire ascendante, que l'on a un travail stable et des ressources matérielles, ce qui fait que, suite à une expérience discriminatoire vécue par eux ou par d'autres,

certain interviewés peuvent s'engager « en différé », pour que les jeunes ne vivent pas ce qu'ils ont vécu :

« - *Quand on est dans des situations où la précarité prend le dessus, la priorité c'est de trouver un boulot. Bien sûr qu'il faudrait se défendre, mais il faudrait aussi avoir des preuves. C'est compliqué parce qu'il y a des choses qui sont pas aussi claires, ou clairement dites [...]. Et il y a aussi toute la question de pouvoir travailler, gagner sa vie.*

- Et tu penses que ça a pesé sur la manière dont tu conçois ton travail, [...] parce que tu travailles quand même dans un organisme qui est assez tourné vers cette question-là [des discriminations]?

- *C'est sûr que j'ai trouvé un bon terrain de jeu, où je peux m'épanouir personnellement, mais aussi faire passer un certain nombre de choses, de valeurs, de croyances [...]. L'équipe ici est issue pour la grande majorité de l'immigration, donc il y a cette résilience ... mais il y a aussi le fait de dire "bon peut-être que toi, tu laisses passer, mais pour les jeunes avec qui tu es, tu peux pas laisser !" » (Entretien avec Noredine, 45 ans, coordinateur d'un organisme communautaire, Montréal-Nord)*

Nous avons également observé à Vaulx-en-Velin que les acteurs institutionnels en charge de porter cette question des discriminations au niveau local ont souvent eux-mêmes souffert de discriminations lorsqu'ils étaient jeunes. C'est le cas de cet élu local, qui évoque son propre vécu des discriminations l'incitant à s'engager :

« *Voilà, j'ai vécu ces... et c'est pour ça que je me suis aussi engagé en politique et j'ai fait le choix de rester à Vaulx-en-Velin, parce que je pense que... Je ne dis pas qu'on peut faire mieux que les autres, mais, déjà pour comprendre les problèmes on a un avantage, c'est qu'on les a vécus, et on les vit encore ».* (Entretien avec Hakim, 33 ans, maire-adjoint, Vaulx-en-Velin).

Ces parcours ne constituent pas la majorité, tant on sait que les trajectoires sociales ascendantes riment généralement avec des trajectoires résidentielles elles aussi ascendantes qui poussent à quitter le quartier, voire le pays, plutôt qu'à s'engager contre le racisme et les discriminations aux côtés des moins bien lotis. Mais on rencontre également, à côté de ces phénomènes d'*exit*, des démarches inverses : c'est le cas de Job, qui choisit de revenir habiter Vaulx pour l'exemplarité ou encore de Laetitia qui revient habiter à Villepinte et crée un collectif de lutte contre la délinquance après le choc que constitue l'emprisonnement de son petit frère.

2. Les trajectoires des individus comme catalyseur de l'engagement

A l'instar de Laetitia, pour qui l'emprisonnement du petit frère constitue un déclic, d'autres facteurs que la socialisation familiale, le capital culturel et économique jouent dans la politisation de l'expérience discriminatoire : une rencontre avec un militant, une bifurcation de trajectoire, un séjour à l'étranger, un choc suite à une bavure policière. La prise en compte de ces événements permet de ne pas s'en tenir à une approche statique et de porter attention à « des formes d'imprévisibilité, des changements brusques, des temporalités multiples » (Bessin et al, 2009). Qu'ils soient traumatiques ou moins dramatiques, ces événements marquants viennent bousculer la perception de soi et du monde (Leclerc-Olive, 2009, p.334.). L'étude des ressorts affectifs de l'engagement militant et des mobilisations s'est développée récemment malgré certaines difficultés à l'imposer dans ce champ de recherche (Bessin, 2009). Il s'agira ici de se demander comment les dispositions d'une personne considérées comme relativement stables peuvent se voir transformées au cours d'une bifurcation biographique.

Certaines expériences sociales traumatiques telles que la mort et les arrestations et emprisonnements d'un frère ou d'un proche dans le quartier mettent à l'épreuve

l'identité des personnes. Il s'agit pour eux d'un « choc moral » (Traïni, 2009, p.101) qui sans forcément conduire directement à une action collective, favorise un engagement militant de leur part dans le rétablissement de la vérité et de la justice. Ces expériences sociales traumatiques mobilisent fortement les émotions et deviennent le moteur de leur engagement.

Le constat est d'ailleurs rappelé à chaque révolte urbaine : les bavures policières exacerbent le sentiment d'injustice et déclenchent l'engagement dans les quartiers populaires, pas seulement sous des formes violentes et passagères. Le bilan des révoltes de 2005, en réaction au décès de Zyed et Bouna fuyant la police, montre que cet événement a provoqué à l'époque chez de nombreux jeunes une prise de conscience politique, qui s'exprime encore aujourd'hui sous forme d'engagement associatif, médiatique, politique (Bacqué et al., 2015). Outre cet événement fondateur dans la conscience collective, l'emprisonnement ou le décès d'un frère joue un rôle central pour une part importante des personnes engagées sur la lutte contre les discriminations en France. C'est l'histoire notamment d'Amal Bentounsi, grande sœur d'Amine, 28 ans, tué d'une balle dans le dos par un gardien de la paix à Noisy-le-Sec, déclencheur de son engagement contre les violences policières via la création du collectif « Urgence notre police assassine »⁸. C'est aussi l'histoire d'Assa Traoré, grande sœur d'Adama, 24 ans, décédé en juillet 2016 à Beaumont-sur-Oise lors d'une interpellation policière et engagée pour « une justice juste pour tous et des droits égaux pour tous » (Traoré, 2017)⁹. Si ces deux femmes étaient sur une trajectoire ascendante (Assa Traoré était éducatrice spécialisée, Amal Bentounsi chef d'entreprise), c'est bien la mort de leur frère qui déclenche leur engagement.

A Vaulx-en-Velin, Slimane, suite au décès de son frère tué par un civil, s'engage rapidement dans le combat de faire reconnaître cette injustice en prenant la parole publiquement. Il rencontrera des militants à cette période qui influenceront aussi son engagement. Puis, il créera sa propre association et une association de familles de victimes de crimes racistes et sécuritaires.

« En octobre 82, mon jeune frère, 18 ans, a été tué par balles, par un civil. Il était au lycée Brossolette à Villeurbanne en classe de première. Nous on a appris ça le matin. Je sors du travail, et puis on apprend qu'il avait été tué. Donc quelles circonstances ? On sait pas. Puisqu'on n'avait pas encore la presse sous les yeux. La presse disait que mon frère tentait de voler un véhicule, d'accord ? [...] On lit la presse, en gros titre c'était marqué : Un mort, une vie brisée. Donc un mort, une vie brisée c'est celui du tireur. Ca c'est quelques jours plus tard. Le jour même, un ami me dit : tiens, il y a une initiative qui est entreprise par une association lyonnaise, est-ce que tu peux venir ? j'y vais, sous le choc.[...] Sous le choc, on suit parce qu'on est pas là pour quelque initiative que ce soit. Et puis le lendemain j'ai pris la parole, au mégaphone. On m'a dit est-ce que tu veux parler ? Alors moi, j'ai pris la parole, pourquoi ? C'est que nous dans l'après-midi, on s'était rendu avec mes frères, dans l'après-midi, sur les lieux, il y avait des policiers en civil et on a vu un policier qui avait une paire de ciseaux et qui était en train de falsifier ou de... d'abîmer la serrure.[...] Et puis voilà, la lutte a commencé pour moi ce jour-là ! J'ai suivi cette association. C'était Zaama de banlieue. » (Entretien avec Slimane, 56 ans, militant, Vaulx-en-Velin).

Ces parcours d'engagement suite au décès d'un proche sont cependant semés d'embûches. En effet, les individus victimes de discriminations sont souvent confrontés

⁸ <http://www.urgence-notre-police-assassine.fr/>

⁹ Voir également les vœux d'Assa Traoré sur Mediapart le 31 décembre 2016 (<https://www.mediapart.fr/journal/france/311216/les-voeux-de-fraternite-d-assa-traore?onglet=full>)

au discours de l'anecdote, renvoyés au personnel, au singulier. Comme le soulignent C. Bellot et ses collègues à la suite de Boltanski *et al.* (1984), la difficulté réside ainsi dans « le passage du singulier au collectif dans la construction d'un grief qui a un pouvoir de généralisation (...) dé-singularisation qui permet de rattacher chaque expérience d'injustice à un ensemble collectif d'expériences similaires » (Bellot *et al.*, 2013 : 220-221). Or, les rencontres avec d'autres militants comme l'accumulation d'expériences peuvent participer à cette dé-singularisation et à cette montée en généralité, condition de politisation. Si Slimane se mobilise essentiellement pour rendre justice à son frère, il soutiendra par la suite de nombreuses familles victimes de crimes racistes et sécuritaires en créant un réseau de ces familles :

« Ca s'est fait sur les marches du palais, improvisé comme ça ! Je me suis dit : tiens, en tant que famille de victimes, ces personnes-là pourraient toucher d'autres personnes. C'était un bon moyen pour atteindre une population qui n'est pas forcément touchée par ces actes [...] Là, des mères de famille qui disaient aux autres mères : faites attention, vous avez des enfants aussi ! il faut se mobiliser, aujourd'hui c'est nous, mais demain ça pourrait être vous aussi. Donc l'idée est venue de rassembler ces familles. Et lorsqu'on milite, on a un réseau qui se crée. Donc j'ai fait connaissance aussi d'une association de Nanterre, qui militait aussi pour un jeune qui a été tué à Nanterre. C'était toute une série de meurtres et de fil en aiguille, on avait créé un réseau. »
(Entretien avec Slimane, 56 ans, militant, Vaulx-en-Velin)

Il est intéressant de constater que ce militant se saisit rapidement du droit comme un répertoire pratique de l'injustice vécue. Il s'auto-formera au droit, il accompagnera les familles lors des procès, les conseillera sur les démarches à accomplir et parfois mènera pratiquement des contre-enquêtes.

A Villepinte, l'arrestation de son petit frère, 18 ans, incarcéré six mois pour outrage et rébellion constitue le déclic de l'engagement de Laetitia Nonone en 2008. Ses regrets de n'avoir pas prévenu son frère de « faire attention » déclenchent son retour à Villepinte où elle a grandi et la création d'une association de prévention de la délinquance¹⁰. Asma, engagée à ses côtés depuis les débuts de l'association, raconte également le choc constitué par le décès de son ami Karim alors qu'ils avaient 17 ans et habitaient tous deux les 4000 à Aubervilliers. La thèse de l'accident de scooter a été combattue par la famille pour qui c'est une conséquence d'un contrôle au faciès¹¹. Asma aidait Karim à la bibliothèque, le connaissait bien et a pris conscience que ça pourrait arriver à son petit frère, qui s'appelle Karim également. Cette expérience a été fondatrice dans son engagement pour la prévention de la délinquance et la lutte contre les discriminations, au sein de Zonzon 93.

Certains engagements associatifs peuvent aussi se manifester après le décès d'un jeune du quartier, même s'il ne s'agit pas d'un proche ou d'un membre de la famille. Ces expériences de l'injustice conduisent une identification à la victime et font écho à des expériences de discriminations vécues dans le quotidien du quartier. C'est le cas par exemple à Montréal-Nord où, en août 2008, la mort de Fredy Villanueva -un jeune homme âgé de 18 ans tué par un policier- a été suivi d'émeutes. Cet événement dramatique, auquel de nombreuses personnes interrogées ont fait référence, a d'autant plus marqué les esprits que le jeune homme, sans antécédent judiciaire, jouait aux dés avec ses amis dans un lieu public. Un collectif appelé Montréal-Nord Republik est né

¹⁰ Elle a raconté son histoire dans de multiples médias, par exemple <http://www.lci.fr/france/zonzon-93-sensibiliser-au-milieu-carceral-1256050.html>. Voir également son discours lors de W(e)TalkEvent 2015 à Paris : <https://wetalk-community.org/project/laetitia-nonone/>

¹¹ <http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis/trois-ans-apres-la-mort-de-karim-l-enquete-continue-04-04-2008-3298413544.php>

dans le quartier à la suite de cet événement, à l'initiative de jeunes du quartier eux aussi victimes de « profilage racial » et pour qui cet événement a joué un rôle déclencheur dans leur engagement contre les violences policières et d'autres formes d'injustice.

« Nous sommes un collectif de citoyennes et de citoyens du XXI^e siècle et nous nous sommes réunis pour demander la justice suite à la mort de Fredy Villanueva à Montréal-Nord [...]. Nous luttons dans notre quartier pour la justice sociale et contre le racisme, la discrimination et toutes les formes de profilages et de la répression des masses laborieuses tenues à la marge de la société. »¹²

De nombreux militants associatifs de Vaulx-en-Velin soulignent de la même manière s'être engagés au niveau associatif après les émeutes de 1990 à la suite du décès de Thomas Claudio. Dans ce contexte, l'expérience commune des souffrances infligées par les discriminations quotidiennes joue aussi un rôle dans l'engagement comme l'illustre l'entretien réalisé avec Murat, un militant de Vaulx-en-Velin qui désigne l'injustice comme le moteur de son engagement : *« C'est l'injustice, en fait, successive ... où tu baignes dedans depuis que tu vis en France. Et inconsciemment de par ton histoire... ton origine ».*

En dehors de ces situations d'engagement à la suite d'un décès ou de l'emprisonnement d'un jeune du quartier, il existe toutefois des engagements qui découlent directement du vécu personnel d'une discrimination et de la rencontre d'un tiers aidant ou d'une personne qui les a incités à s'engager. La rencontre d'un tiers est donc aussi un facteur déclencheur de l'engagement :

« J'ai été approché... j'ai été approché. Parce que si vous voulez, y avait pas besoin à Vaulx-en-Velin d'être dans une association pour militer. Ça toujours été une ville très militante. Les habitants, y se sont toujours bougés, tout ça et donc, on savait à quel moment allait avoir lieu une rencontre, donc on savait quand y avait un débat, on savait s'il fallait manifester, on savait tout ça. A l'époque, il y avait l'Agora au Mont Pilat, où il y avait beaucoup d'affiches, ils travaillaient avec le MIB ». (Entretien avec Hakim, 33 ans, élu local, Vaulx-en-Velin).

Dans le cas des jeunes de Vaulx-en-Velin engagés dans la recherche participative, ce sont aussi des rencontres avec un représentant des forces de l'ordre venu les informer, sur son temps libre, au sujet des contrôles au faciès qui a joué un rôle de déclic dans la prise de conscience des jeunes et leur a donné envie de s'impliquer dans des actions concrètes comme la réalisation d'une carte des droits visant à favoriser la dénonciation des contrôles abusifs. Au cours de la première rencontre qui a réuni une cinquantaine de jeunes de la ville, l'officier leur a expliqué les règles régissant le travail des forces de l'ordre, bien éloignées de celles dans lesquels semblaient se réaliser un certain nombre de contrôles qu'ils expérimentaient. Les jeunes ont peu à peu réalisé à quel point la question jusque-là théorique et abstraite des discriminations résonnait avec leur propre expérience personnelle des contrôles policiers. Alors c'est ça, les discriminations, disaient en substance les jeunes, mais ça nous concerne directement et il faut faire quelque chose.

« Quand [l'officier] nous a parlé de nos droits, ça nous a choqué ! Après, on en a parlé autour de nous et ça a choqué ! ». (Entretien avec Khalid, 16 ans, lycéen, Vaulx-en-Velin)

¹² https://www.it-it.de-de.prod.facebook.com/pg/montrealnord.republik/about/?ref=page_internal

C'est autour de ces expériences que les individus réaménagent, reconstruisent leur identité (vision de soi et du monde qui les entoure, rapport social au monde politique). La proximité aux problèmes de discriminations, parfois « révélée » par des tiers extérieurs, apparaît bien comme une dimension centrale de l'engagement. Tout comme pour les militants d'Act Up, ces expériences qui menacent parfois leur vie et leur identité (Broqua, 2005) conduisent à développer certaines dispositions à agir, à militer alors qu'ils n'avaient pas nécessairement de prédispositions à cela dans leurs socialisations familiales.

3. *Un engagement favorisé par la forme des actions collectives*

S'imposent ainsi sur nos trois terrains, indépendamment du contexte national, des constats convergents sur le rôle du capital social, économique, la socialisation familiale ainsi de l'impact d'événements : globalement les mieux dotés sont plus enclins à réagir sur le mode de la dénonciation et de l'engagement, d'autant plus s'ils ont dans leur entourage des proches engagé.es et/ou victimes de bavure policière. Mais le contexte national joue malgré tout un rôle important. Au Québec, l'existence d'une arène publique sur les discriminations, avec des collectifs comme « Montréal Nord Republik » qui militent pour la mise en place d'une commission nationale sur le racisme systémique, se fait sentir dans les récits d'expérience de discrimination. Dans les entretiens réalisés à Montréal-Nord, le thème du « profilage racial » est par exemple abordé beaucoup plus facilement, avec des arguments et des références à des histoires vécues, au politique ou au juridique, que le thème similaire du « contrôle au faciès », abordé plus rarement et de manière moins précise en France¹³. Ainsi Alicia, étudiante canadienne d'origine algérienne et née en France (elle a vécu à St-Etienne jusqu'à ses 5 ans), cheville ouvrière du club de foot féminin au sein du Café jeunesse multiculturel, évoque du haut de ses 19 ans les « problèmes au niveau économique et racial » et le « profilage » tout en comparant la situation en France et au Canada :

« - Tu sais pour quelle raison tes parents ont émigré au Canada?

- *Au début mon père il m'a dit pour l'aventure. Mais je sais qu'en France il y a beaucoup de problèmes au niveau économique et racial, je sais pas si c'est exactement pour ça, je demande pas trop. Je sais que par rapport au boulot il n'en trouvait pas trop. Quand il est arrivé ici, il était dans l'informatique et il a vu qu'ils étaient en demande et qu'il y avait quelque chose à faire. [...] Ici, il y a moins de profilage qu'en France. Moi j'ai un oncle qui est joueur de foot professionnel, il jouait à Saint Etienne, et lui, il avait beaucoup de problèmes, on venait le voir et on lui disait "je peux voir tes papiers?", mais ici on a beaucoup moins ça qu'en France. (Entretien avec Alicia, 19 ans, étudiante, Montréal-Nord)*

¹³ La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (équivalent du Défenseur des droits en France) a joué un rôle important dans l'émergence de la thématique du profilage dans le débat public. Employées pour qualifier en particulier les pratiques discriminatoires de la police, les notions de profilage racial et de profilage social, qui se rapprochent de ce qu'on appellerait en France le « contrôle au faciès » et la « discrimination pour origine sociale », sont définies de la manière suivante : « La notion de profilage social [...] est dérivée de celle de profilage racial. Dans le cas du profilage racial l'élément déclencheur de l'intervention policière est la couleur de la peau tandis que dans le cas du profilage social, il s'agit plutôt de signes visibles de pauvreté ou de marginalité. (...) De manière similaire, le « look » marginal adopté par certains jeunes peut rendre ces derniers plus suspects aux yeux des policiers qui, en conséquence, peuvent tendre à exercer une surveillance et une répression plus grande à leur endroit. » (CDPDJ, *La judiciarisation des personnes itinérantes à Montréal : un profilage social*, novembre 2009).

Inversement, à Villepinte et à Vaulx-en-Velin, rares sont les personnes qui parlent de « contrôle au faciès » ou de « discriminations », à moins que l'enquêtrice n'évoque elle-même le terme en premier. La faiblesse de l'arène publique en France sur les discriminations rend les problèmes difficiles à nommer :

« On se fait contrôler tout le temps... Moi je jouais au foot avec les collègues, je sais pas ce qu'ils foutaient à Vaulx village au stade, les flics, mais ils nous voient jouer au foot, on n'est pas en train de fumer on n'est pas en train de dealer, enfin je sais pas y a peut-être autre chose à faire... Y a toujours aussi de la discrimination, ah je sais pas si je peux appeler ça de la discrimination. [...] les fois où j'me suis fait contrôler c'était un peu bizarre les contrôles quoi, y a foule de monde, et ils viennent toujours vers moi. ».» (Entretien avec Nordine, 36 ans, électricien, Vaulx-en-Velin)

Les contextes locaux comptent aussi. A Villepinte, il n'y a aucune action publique de lutte contre les discriminations. Le thème n'est pas travaillé par l'équipe chargée de la politique de la ville, qui n'envisage pas de commencer à mesurer les phénomènes de discriminations, de peur d'attiser les colères, de jeter de l'huile sur le feu. Sur ce territoire, il existe de fait peu d'actions collectives de lutte contre les discriminations, à l'exception de l'association Zonzon 93 qui s'empare de cette thématique sur le mode de l'éducation populaire. Le festival annuel « Kiwitas » que l'association organise chaque année, regroupe des collectifs antiracistes historiques aux côtés de collectifs d'artistes, d'associations communautaires et socioculturelles locales. L'association organise également ponctuellement des discussions entre les jeunes et le commissaire, avec les services pénitentiaires de la prison située dans la commune, etc. On constate d'ailleurs des similitudes avec les actions d'éducation populaire portées par le « Café jeunesse multiculturel » de Montréal Nord et une même attractivité de ces actions pour les jeunes de 14 à 19 ans, on y reviendra. Mais la différence notable entre les deux associations est la quasi-absence de subventions à Villepinte¹⁴ : les actions sont de fait limitées en dehors du festival annuel puisqu'elles reposent uniquement sur le bénévolat de quelques personnes, plutôt des femmes, les plus engagées. A Montréal Nord, l'équipe du Café jeunesse multiculturel dispose à l'inverse d'un budget conséquent¹⁵ qui lui permet d'employer 8 salariés et de suivre des actions dans le temps, comme l'atelier théâtre-forum qui travaille depuis plusieurs années sur le profilage racial. La mairie d'arrondissement ne développe toutefois pas d'action publique en matière de lutte contre les discriminations, même si une réflexion semble s'être récemment engagée après qu'une des figures militantes de l'arrondissement, d'origine haïtienne, se soit vue évincée d'un restaurant du quartier, un traitement différencié que ce militant attribue à sa couleur de peau.

A Vaulx-en-Velin, la municipalité s'est davantage emparée de la question qu'à Villepinte ou Montréal-Nord. De nombreuses actions de lutte contre les discriminations sont ainsi menées par des petites associations et des collectifs d'habitants dans le cadre

¹⁴ L'association perçoit une petite subvention de la mairie (2000 euros annuels) et un local mis à sa disposition, mais sans connexion internet ni chauffage. Symbole des fluctuations des pouvoirs publics sur le sujet des discriminations, mais aussi de l'absence d'habitude en France d'articuler conflit et coopération avec les associations de quartier, l'aide de l'Etat en 2015 sous forme d'adulte-relais n'a pas été poursuivie, tandis que la subvention de l'agglomération a été retirée suite à la campagne inspirée du *community organizing* de l'association pendant les municipales de 2014 (Carrel, de Lepinay, 2016)

¹⁵ La structure a reçu, en 2016, 443 000 dollars de subventions dont le tiers provenant de la ville, 103 000 dollars de dons (Centraide du Grand Montréal) et 28 000 dollars d'autofinancement (source : AG de l'association, 29 juin 2016).

d'un appel à projet lancé par le plan lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. En effet, la Ville s'est dotée depuis 2014 d'une politique volontariste en la matière, sous la forme d'un plan pilote en phase avec les nouvelles orientations de la politique gouvernementale en matière de racisme, d'antisémitisme et de discrimination portées par la DILCRA. C'est dans ce contexte que se sont développés différents projets, dont les cafés citoyens qui se multiplient aujourd'hui dans différents quartiers de la ville.

La forme prise par ces collectifs, qui privilégient une démarche participative – les jeunes sont encouragés à monter des projets – et des formes d'éducation populaire incluant des activités festives sur des questions aussi complexes et politiques que les discriminations, attire de nombreux jeunes qui se définissent comme très méfiants vis-à-vis de la politique. Prenant pour modèle le Café jeunesse multiculturel de Montréal, Amel a créé le café citoyen à l'espace projet inter-associatif (EPI) à Vaulx-en-Velin avec l'intention de permettre aux jeunes entre 15 et 26 ans « d'être actif, de ne plus se positionner uniquement comme des victimes mais d'agir et de saisir de leur destin ». Leila, membre du café jeunes citoyens explique qu'elle a vécu de nombreuses discriminations à l'école et en formation à l'école de la seconde chance en raison de son port du voile. C'est le conseiller pédagogique de la mission locale qui la mettra en relation avec Amel, la responsable du café jeunes citoyens. Elle décrit cette rencontre comme un soutien important pour elle :

« J'étais dans une phase où j'allais péter un câble c'est-à-dire que j'étais frustrée et blessée de revivre la discrimination. Donc, il m'a présenté Amel, qui m'a été d'une grande aide psychologique parce que j'étais pas bien à ce moment-là et elle m'a dit «viens à mon café, moi je vais t'emmener à telle sortie », on a fait des sorties, on a visité des institutions, on a fait des débats, des gouters, des choses comme ça autour de la citoyenneté. Ce café jeune citoyen est venu au bon moment parce que j'avais besoin de m'exprimer de faire des choses, de faire des projets, d'être considérée en fait. Elle m'a considérée en tant que telle et c'est ce que j'avais besoin, d'être considérée en tant que telle, et non en tant que musulmane en fait. Voilà moi je ne suis pas là pour parler de ma religion, j'estime que ma religion elle doit rester dans le privé, elle ne voyait pas mon voile en fait, elle voyait une personne comme tout le monde ». (Entretien avec Leila, 20 ans, étudiante à l'école de la seconde chance, Vaulx-en-Velin)

Son engagement au sein de cette association peut être considéré comme un déclencheur de politisation. En effet, Leila participe aussi aux déjeuners organisés par les délégués des défenseurs des droits et suit les débats sur les discriminations. Elle estime qu'elle a une mission à accomplir et qu'elle doit aider les autres. Alors qu'elle était en décrochage scolaire, elle a actuellement le projet de devenir avocate.

La recherche participative avec les jeunes de Vaulx-en-Velin, réalisée sur un mode inclusif et participatif - toutes les décisions de principe et modalités concrètes du projet ont été soumises à débat - suscite la satisfaction des jeunes : *« Moi, ce qui me plaît le plus dans le projet, c'est qu'on a le droit à notre parole »* (Entretien avec Lucie, 14 ans, collégienne). L'organisation de rencontres avec des personnes extérieures, d'une soirée avec une humoriste traitant des enjeux de racisme et de stigmatisation, la création d'une carte des droits visant à permettre de lutter contre les contrôles au faciès, le projet de réaliser une bande-dessinée faisant le récit de cette aventure collective semblent avoir permis aux jeunes de « croire » à cette cause et de se projeter, avec le soutien de leur entourage scolaire et familial, dans des trajectoires militantes et/ou professionnelles en lien avec la défense des droits.

« -Avant je voulais faire une filière sanitaire et social. Mais là j'ai demandé un bac littéraire, avec une option droit, pour faire par exemple du droit pénal, j'aime bien parce que c'est pour aider les gens. On voit bien qu'un contrôle au faciès, ça peut être un [engrenage négatif] pour une personne. Et ça, c'est le projet qui m'a donné envie de faire ça. Parce que les discriminations, c'est sur des gens... pas innocents mais...

-Pas liés à des comportements mais à leur apparence ?

-Oui. » (Entretien avec Sarah, lycéenne, 16 ans, Vaulx-en-Velin)

Dans le cas de Zonzon 93 à Villepinte et du Café jeunesse multiculturel à Montréal-Nord, le caractère horizontal et inclusif des actions collectives semble de la même manière avoir des incidences sur l'engagement. L'association Zonzon 93 organise chaque année depuis 2008 le festival Kiwitas, autour d'un thème (la lutte contre les discriminations en 2015, le devoir de mémoire en 2016). Attirant autour de 2000 personnes, dont beaucoup de jeunes des quartiers populaires de Villepinte et des villes alentours, le festival articule le festif et le militant (des stands de jeunes qui font des maraudes, de l'humanitaire, côtoient des stands politisés tels que Femmes en lutte 93 ou la Brigade anti-nérophobie, tandis que sur la scène défilent des artistes et groupes de danseur.se.s parfois très jeunes). Plusieurs recherches se penchent également sur l'importance, dans la mobilisation des classes populaires par les associatifs - mais également par une partie des militants des jeunesses communistes critiques des démarches traditionnelles trop idéologiques, pas assez concrètes -, de cette dimension festive, via des conférences-débat, des concerts et autres événements mêlant le culturel et le politique (Challier, 2016 ; Hadj Belgacem, 2017).

Outre le festival, l'association Zonzon 93 organise d'autres activités comme des rencontres avec juges, policiers, etc. pour comprendre le fonctionnement policier et judiciaire, des cours de boxe réservés aux femmes, des projets qui peinent à se réaliser (projet de webradio produite et diffusé par les jeunes, de voyage aux USA sur les traces des droits civiques), mais aussi ponctuellement le soutien à un jeune ou une famille en galère, la récupération de dons de vêtements, la mobilisation via les réseaux sociaux sur des sujets d'actualité tels que les attentats, la date anniversaire du décès de Zyed et Bouna, le combat judiciaire d'Amal Bentounsi ou encore les violences faites aux femmes ou aux enfants. La souplesse de cette association, qui lance des actions au coup par coup, mobilise en quelques heures via les réseaux sociaux, est attractive.

Ainsi Patrick, 20 ans, raconte ce qu'il a fait avec Zonzon 93, en particulier les sorties hors du quartier et de la ville : il est allé à l'ambassade des USA à Paris pour voir Selma (film sur Martin Luther King) en avant-première, à Clichy-sous-Bois pour voir le documentaire « Sous la capuche... Dix ans après »¹⁶, au Concert de Lefa à Paris, à un tournoi de foot dans le cadre du Téléthon ; il a aussi aidé à l'organisation du festival Kiwitas... Patrick est arrivé à l'âge de 5 ans du Cameroun, vit avec sa mère qui travaille comme taxi et a élevé seule ses trois enfants dans un HLM de Villepinte, redouble sa terminale « Gestion des administrations » et se dit « *méfiant de la politique en général* ». Quand on lui demande comment il décrirait Zonzon 93, il répond que c'est une association « *qui aide les jeunes, qui évite aux jeunes de plonger dans la délinquance* ». Ainsi, le caractère « politique » de l'association n'est ni affiché ni repéré comme tel par les jeunes, qui viennent parce que les projets et activités leur plaisent, mais ils développent via les actions auxquelles ils participent une forme de politisation, de conscientisation aux questions d'injustice et de discriminations.

¹⁶ Documentaire de M. Caillaud et A. Marie (2015), dans lequel figurent Zonzon 93 et AC Le Feu (Clichy-sous-Bois).

La flexibilité et l'horizontalité sont également très valorisées au Café jeunesse multiculturel de Montréal-Nord, où le choix a été fait de partir des attentes exprimées par les mineurs et jeunes adultes, généralement d'origine populaire et « racisés », qui fréquentent la structure. Alors que de nombreux organismes communautaires du quartier semblent engagés dans une définition plus unilatérale des « besoins » des jeunes et une surenchère de normes qui tend à exclure de fait une partie d'entre eux¹⁷, les dirigeants du Café jeunesse multiculturel se sont attachés à assouplir ces normes pour proposer des espaces, des lieux de parole et des activités conviviaux adaptés aux pratiques des jeunes :

« Le Café Jeunesse Multiculturel existe depuis 30 ans. L'organisme est né du conflit entre les communautés haïtienne, italienne et québécoise. Il y avait des bagarres dans les écoles et les travailleurs sociaux ont réuni les jeunes pour que ça cesse. Les jeunes ont demandé deux choses : un café et une pièce de théâtre qu'ils ont écrite. C'est comme ça qu'est né Café Jeunesse. On est un organisme de jeunesse et on plaide le vivre ensemble, le multiculturalisme, la possibilité par exemple pour les gens de s'exprimer dans leur langue natale. Pour nous, l'affirmation de la culture maternelle est un moyen de s'intégrer dans la société québécoise. [...] Alors qu'à la Maison culturelle et communautaire, les jeunes se sentent mal à l'aise, ils ne se sentent pas bienvenus. Cette maison communautaire flambant neuve, avec des salles, une cafétéria, mais aussi avec des règles strictes comme l'interdiction de rester statique ou de parler créole : du coup, c'est exclusif. Beaucoup d'argent est mis dans les infrastructures, mais on n'a pas travaillé sur les gens. » (Entretien avec Noredine, 45 ans, coordinateur d'un organisme communautaire, Montréal-Nord)

Au Café jeunesse multiculturel, toutes les activités (travail de rue, accompagnement individuel et collectif, activités et tournois sportifs, voyages, émission de radio, etc.) sont mises en place dans une logique ascendante, à partir des propositions formulées par les jeunes eux-mêmes. C'est le cas également des événements festifs que le café organise chaque année dans le quartier dont Urbanifest, festival de musique organisé à Montréal-Nord, et la fête du Drapeau. Ce dernier événement, initié par des jeunes du quartier après la mort de Fredy Villanueva en 2008, mobilise traditionnellement les « habitués » du café jeunesse chargés de l'organisation de spectacles de musique, de danse, des jeux ou des stands culinaires, mais aussi des jeunes plus marginalisés que les travailleurs de rue peinent à intéresser ordinairement aux autres activités.

« Il y a un événement qui a commencé juste après l'émeute, c'est la Fête du drapeau haïtien, en mai. C'est un espace pour que les jeunes soient reconnus et accueillent les autres communautés. Aujourd'hui, ça accueille 3000 personnes et les jeunes sont partie prenante, ils s'impliquent. C'est l'auto-organisation d'un événement pour eux et dans la rue. On les responsabilise sur la sécurité, en disant : on ne veut pas de problème et il n'y a jamais eu d'incident en 8 ans. Ça permet de faire de l'empowerment, sans que les structures ne s'en mêlent. » (Entretien avec Noredine, 45 ans, coordinateur d'un organisme communautaire, Montréal-Nord)

L'organisation régulière d'ateliers de théâtre forum permet également de rejoindre une partie de ces jeunes en décrochage scolaire. Au thème des violences policières -travaillé depuis plusieurs années par un animateur théâtre très politisé qui a depuis quitté la structure - se sont récemment ajoutés celui de l'estime de soi et des violences conjugales.

¹⁷ Le « code de vie » de la Maison culturelle et communautaire, équipement municipal qui accueille un organisme jeunesse visant à « soutenir la population dans l'appropriation de son pouvoir d'agir » liste ainsi une quinzaine de « comportements adéquats » (tels que « s'exprimer calmement », « utiliser le français comme langue d'échange ») et autant de « comportements inadéquats » (comme les « attroupements, le flânage »).

« Le théâtre c'était une journée par semaine, j'essayais de leur apprendre à communiquer. Ça a permis de développer d'autres formes de solutions, sous forme de jeu, y compris sur les rapports avec la police. Les choses dont ils parlent dans le théâtre c'est l'estime de soi, le corps, comment on se tient, ça leur fait du bien de s'impliquer, de créer une troupe. Il y avait des jeunes très décrocheurs, des 9-12 ans, qui étaient sur des ateliers en parallèle. » (Entretien avec Simon, ancien animateur théâtre, Montréal-Nord)

La création d'espaces de dialogue sur des sujets plus ou moins politiques leur permet d'évoquer les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne, et peut de fil en aiguille favoriser une prise de conscience de leurs droits, tout en poussant parallèlement les plus désavantagés à développer des compétences et à participer à d'autres activités

Conclusion

La comparaison de ces trois quartiers populaires a donc permis de confirmer non seulement le rôle de la socialisation familiale et du capital culturel et économique dans la politisation de l'expérience discriminatoire, mais aussi l'influence de certains événements traumatiques ou de certaines expériences de discriminations marquantes dans l'engagement militant de personnes qui n'avaient pas nécessairement de prédispositions à cela dans leurs socialisations primaires et antérieures. En effet, les mieux dotés sont plus enclins à réagir sur le mode de la dénonciation et de l'engagement. Mais les moins dotés qui ont été confrontés à des événements traumatiques et marquants (décès ou emprisonnement d'un proche ou d'un jeune dans le quartier, vécu personnel d'une expérience de discrimination) peuvent développer également des dispositions à militer et à agir, décuplées par la rencontre d'un militant ou d'une personne ressource.

Pour autant, la comparaison de certaines initiatives entreprises sur ces terrains comme le Café jeunesse multiculturel de Montréal Nord, le café jeunes citoyens de Vaulx-en-Velin et Zonzon 93 à Villepinte tend à montrer que les formes d'actions collectives les plus inclusives et horizontales favorisent également l'engagement et la politisation des jeunes. Cette comparaison souligne aussi le rôle structurant des contextes nationaux et locaux sur les formes que prend l'action collective dans nos différents terrains. Il ressort en effet une « structure des opportunités politiques » (Fillieule, Mathieu, 2009) différente entre une ville comme Vaulx-en-Velin où l'équipe municipale s'empare de la question des discriminations et la ville de Villepinte qui l'évite.

Au final, enquêter sur les expériences de discriminations apporte, nous semble-t-il, des éléments de discussion sur le rapport ordinaire au politique. En effet, si certaines recherches s'attachent à analyser la manière dont les classes populaires « maintiennent les distances » vis-à-vis du champ politique (Mariot, 2010), l'enjeu est d'explorer la citoyenneté dans ses dimensions relationnelles et culturelles (Neveu, 2013).. Selon une « conception large de la démocratie » comme mode de vie et forme sociale (Frega, 2016), les pratiques comptent tout autant que les paroles : monter une équipe féminine de foot, participer à un théâtre-forum sur les contrôles d'identité, organiser un festival montrant les talents des jeunes des cités ont une dimension politique. Ces différentes formes de « politicité » (Merklen, 2009) – rangées habituellement dans la catégorie de l'infra-politique - méritent d'être davantage décrites et analysées via le recours à l'ethnographie.

Afin de poursuivre l'analyse, il nous semble que l'attention à ces formes de politisation doit veiller à ne pas mettre de côté les dimensions de résignation et de contournement des injustices et des discriminations, qui peuvent être concomitantes. Se protéger des discriminations quotidiennes peut parallèlement consister, à la manière dont les femmes s'arrangent du sexisme, à ériger ce que le géographe Guy Di Méo appelle des « murs invisibles ». Pour se protéger d'injustices finalement perçues comme inéluctables, il peut s'agir d'éviter certains lieux ou manifestations, de faire des choix résidentiels visant à éviter que les enfants ne se heurtent aux mêmes difficultés, etc.. Ces réponses, souvent concomitantes à l'engagement, méritent selon nous d'être également prises en compte dans l'analyse. Elles suggèrent en effet que l'engagement n'est pas nécessairement l'envers ou l'antithèse du consentement aux discriminations : on peut à la fois résister, dans certains lieux et circonstances, et consentir dans d'autres lieux et circonstances. On peut également être engagé.e dans des actions collectives et des activités pour lutter contre les discriminations et en même temps avoir un rapport plutôt résigné, voire fataliste quant à la possibilité de faire réellement changer les choses. Comme le souligne ce jeune de Vaulx-en-Velin particulièrement investi dans la recherche-action sur les discriminations, « *On se fait suivre dans tous les magasins parce qu'on est en survêt, alors ils se disent : 'Eux, ils vont voler', mais si on réagissait tout le temps, on ne pourrait plus vivre !* » (Entretien avec Khalid, lycéen, 16 ans, Vaulx-en-Velin).

Bibliographie

Bacqué M.-H., Epstein R., Ouardi S., Simon P., Zappi S. (coord.), 2015, *Ma cité a craqué. Six ans après les révoltes urbaines de 2005*, dossier de la revue *Mouvements*, 2015/3, n°83.

Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (éd.), *Trajectoires et origines, enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined (collection *Grandes Enquêtes*), 2015.

Bellot C., Sylvestre M.-E., St-Jacques B., 2013, « Construire un problème social et pourquoi pas ? Le cas de la judiciarisation de l'itinérance », in Otero M. et Roy S. (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui ? Repenser la non-conformité*, St-Foy, PUQ, p 207-228.

Boltanski L, Darré ZY., Schiltz M.-A., 1984, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51, p. 3-40.

Broqua C., *Agir pour ne pas mourir ! Act Up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Académique », 2005.

Carrel M., De Lepinay A., 2016, « Le community organizing en France : quel projet politique ? Table ronde avec Laëtitia Nonone, Adrien Roux et Ladji Real », *Mouvements* 2016/1 (n° 85), p. 31-51.

Cefaï D., 2002, « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes dans une perspective pragmatiste », *L'Héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, in D. Cefaï, I. Joseph éd., La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 51-81.

Chabanet D., Dufour P., Royall F. (dir.), 2011, *Les mobilisations sociales à l'heure du précarité*, Rennes, Presses de l'EHESP.

- Challier R., 2016, « Communistes sans en avoir l'air : politisation, dépolitisation et distance aux normes militantes chez les Jeunes Communistes en banlieue », JE « Politisations émergentes, politisations précaires », CRESPPA, CNRS-Pouchet, Paris, 29 janvier 2016. Consultable en ligne : https://www.canal-u.tv/video/site_pouchet_cnrs/3eme_session.20477
- Collovald Annie, Mathieu Lilian, 2009, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical, Politix, 86 (2), p. 119-143.
- Dewey J., 2003 [1927], Le public et ses problèmes, Pau, Farrago / Ed. Léo Scherrer.
- Di Meo Guy [2011], Les Murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches ».
- Dubet F., Cousin O., Macé E., Rui S., 2013, Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations, Paris, Seuil.
- Fanon F., 2001 [1952], Peau noire, masque blanc, Paris, Seuil.
- Fraser N., 2011 [2005], Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution, Paris, La Découverte.
- Fillieule O., Mathieu L., « Structure des opportunités politiques », Dictionnaire des mouvements sociaux, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Références », 2009, p. 530-540.
- Frega R., 2016, « The wide view of democracy », Thesiseleven, Forthcoming.
- Grossetti M et al., Bifurcations, La Découverte« Recherches », 2009.
- Hadj Belgacem S., 2017, Représenter « les quartiers populaires » ? Les luttes pour le pouvoir municipal dans les cités, PUF/Le Monde, Collection« Partage des savoirs », à paraître.
- Lamont M. et al, 2016, Getting Respect. Responding to Stigma and Discrimination in the United States, Brazil and Israël, Princeton, Princeton University Press.
- Laplanche-Servigne S., 2014, « Quand les victimes de racisme se mobilisent. Usage d'identifications ethno-raciales dans l'espace de la cause antiraciste en France et en Allemagne », Politix, 108, p. 143-166.
- Laugier S., Paperman P. (dir.), 2005, Le souci des autres. Éthique et politique du care, Raisons pratiques, 16, Paris, EHESS.
- Mariot N., 2010, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », Politix, 92, p. 195-194
- Mathieu L, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », Revue française de sociologie, 1999, 40-3. pp. 475-499.
- Mead G. H., 2006 [1934], L'esprit, le Soi et la Société, Présenté par D.Cefaï et L. Quéré, Paris, PUF.

- Medina J., 2012, *The Epistemology of Resistance. Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice and Resistant Imaginations*, Oxford, Oxford University Press.
- Merklen D., 2009, *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute.
- Neveu C., 2013, « Et pur si muove !, ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté » *Politix*, 103, p. 205-222.
- Robin P., Delcroix S., Mackiewicz M.-P., Goussault B., Boulous A., Dassy A. et les chercheurs pairs, 2014, *Des jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde. Une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance*, Rapport pour l'ONED.
- Scott J.C., 2008 [1990], *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Ed. Amsterdam.
- Simon P., 2015, « La lutte contre les discriminations n'a pas eu lieu. La France multiculturelle et des adversaires », *Mouvements*, 83, p. 87-96.
- Traïni C., « Choc moral », in Olivier Fillieule et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Références », 2009, p. 101-107.
- Traoré A. avec Vigoureux E., 2017, *Lettre à Adam*